

plancher laissent des intervalles (fig. 394). Le plancher est construit au moyen de *solives*, pièces de bois plus ou moins fortes suivant leur longueur, espacées d'environ  $0^m 35$  d'axe en axe; sur les solives on pose des *bardeaux*, lames de chêne fendu et non scié, placées jointives; enfin, sur ces bar-

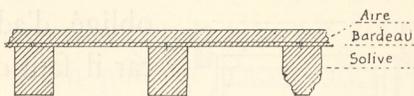


Fig. 394. — Plancher élémentaire en bois.

deaux, on coule une *aire* en plâtre — ou mortier — qui devient le sol artificiel sur lequel on pourra à volonté disposer soit un parquetage, soit des carreaux, de la mosaïque, etc.

Les solives peuvent rester apparentes; en ce cas, on enduit la *sous-face* des bardeaux, ou encore au lieu de bardeaux on dispose une paroi en bois, plus ou moins travaillée; ou bien on fait un *plafond* au-dessous des solives : ce plafond est formé par des *lattes* clouées sous les solives et qui reçoivent l'enduit.

Le plancher complet se décompose dès lors suivant la fig. 395. (Dans cette figure, les lambourdes sont représentées parallèles au solivage, mais elles leur sont souvent perpendiculaires. Un plancher doit être construit assez résistant pour que les lambourdes puissent être dirigées indifféremment dans un sens ou dans l'autre.) L'épaisseur d'un plancher ainsi constitué ne peut guère être inférieure à  $0^m 40$ .

Mais cette disposition en simple solivage est rarement admissible. Le plus souvent, les planchers doivent être composés de pièces principales et de solives de remplissage; les pièces principales reposent sur les parties solides de la construction, le plancher se compose alors d'*enchevêtreures* E-E (fig. 396), pièces portantes principales, de *chevêtres* C-C, et enfin de solives ordinaires. Ces

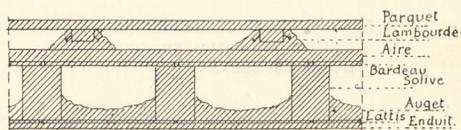


Fig. 395. — Plancher complet en solivages.

diverses pièces règnent par le bas et permettent par conséquent un plafond uni.

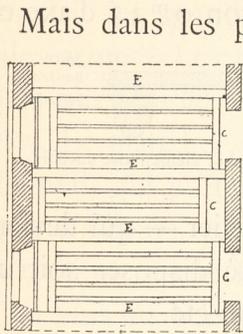


Fig. 396. — Plancher composé.

Mais dans les planchers à grandes portées, on est souvent obligé d'admettre des poutres saillantes, car il faut donner à ces poutres une hauteur qui dépasserait celle qui convient pour l'épaisseur d'un plancher. L'architecte peut d'ailleurs tirer un heureux parti décoratif de ces poutres en les disposant régulièrement, et en faisant ainsi des compartiments.

Ces poutres saillantes peuvent être entièrement en contre-bas des solives (fig. 397), soit que les solives elles-mêmes restent apparentes, ou soient enduites. Ou bien les solives peuvent être assemblées dans la poutre (fig. 398); la poutre alors ne se dessine en contre-bas du solivage que d'une partie de sa hauteur, les solives peuvent rester apparentes ou être enduites (B).

On se décidera pour l'un ou l'autre de ces partis suivant l'espace dont on dispose et l'élévation de l'étage; le premier est

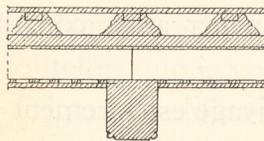


Fig. 397. — Plancher sur poutres apparentes en contre-bas des solives.

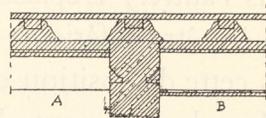


Fig. 398. — Plancher avec solives assemblées dans les poutres.

plus monumental d'aspect, mais risquerait de paraître écrasant dans un étage peu élevé : il convient surtout aux grandes salles, et il a été fait ainsi des planchers à poutres et solives apparentes d'une grande beauté, et qui remplissent la première condition de l'art, l'harmonie complète de la décoration avec la